



Bilan d'une présidence

Groupement
Oeuvres
Laïques
Annonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY

Tel : 04.75.67.60.01

E-mail : gola07@wanadoo.fr

SITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025
Société d'Education Populaire
D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

Bilan d'un présidence :: rapport moral 2011	Page 1
Journée du 1 ^{er} MAI : Le GOLA plante un arbre de la Laïcité	Page 2
Exposition et Conférence sur la Résistance	Page 3
Courrier aux Parlementaires – Le GOLA prépare l'été	Page 4

Ce rapport moral va beaucoup ressembler à celui de 2010 : difficultés à intéresser les enseignants et les parents, finances toujours en soucis...mais nous pouvons quand même beaucoup espérer de l'avenir.

Ce rapport moral va essayer de faire le bilan de ces douze années de fonctionnement du CA, piloté par le bureau, et vous présenter les espoirs !

Le dernier changement de Président s'est passé en 2000, changement à une période difficile pour le GOLA.

- Évacuation de difficultés créées dans le parc et sur la toiture du château par la tempête de 1999.
- Décision de la municipalité de modifier le fonctionnement de la restauration scolaire et de cesser sa collaboration avec nous.
- Obligation de mettre aux normes notre service de restauration.

- Diminution très importante des départs en classe de découverte due aux règles de sécurité de plus en plus drastiques pour les enseignants.

Tous ces problèmes ont beaucoup pesé dans les finances du GOLA, se traduisant par plusieurs résultats déficitaires que nous avons pu supporter grâce à des finances antérieures très saines.

Nous avons pu les surmonter aussi grâce à l'investissement formidable des trésoriers, des membres du bureau et du CA ainsi que de notre personnel.

Suite à des problèmes personnels, je n'ai pas pu durant cette année 2011 être aussi présent que je l'aurais voulu. Mais le bureau s'est beaucoup investi, relançant des commissions (accueil, travaux et animation) essentielles.

Ces investissements font partie des « espoirs » mais ne sont pas les seuls.

Le Conseil d'administration, pour être plus proche de ses membres, et des adhérents, a décidé de lancer la lettre du GOLA que vous avez dû recevoir récemment.

La commission laïcité et droit de l'Homme a été « ranimée » et vous propose pour cette année deux expositions :

- en mars « La Laïcité et la loi de 1905 »
- À l'automne une expo et conférence sur la Résistance en collaboration avec le musée du Teil.

Le 1er mai, nous planterons aussi l'arbre de la Laïcité au Grand Mûrier.

Bon vent au GOLA pour 2012.

Marcel NODIN

Comité de rédaction : commission laïque du GOLA ; personnalités : M. BARBE, M. GUILLEMIN, M. JOFFRE, M. PETROD, M. TROMBERT

Adhésion au GOLA et abonnement à ENVOL : 22 € - couple 40 €

Le GOLLA plante un arbre de la laïcité

Ce 1^{er} mai 2012 une centaine de personnes a participé à la cérémonie présidée par Olivier DUSSOPT, député-maire d'Annonay.

Pour la circonstance, il y avait devant le château du Grand-Mûrier une douzaine d'élus municipaux, une quarantaine de membres actifs du GOLLA et de ses associations, une quarantaine de sympathisants avec leurs familles.

Extrait du discours du nouveau président du GOLLA Séverin Poinas

Nous voici réunis au domaine du Grand Mûrier, à l'occasion de la plantation de l'arbre de la laïcité.

Nous devons préciser que cette journée est d'abord la fête des travailleurs, ce qui n'est nullement contradictoire avec notre souhait de vous rassembler en cette fin de journée pour fêter cette valeur essentielle pour la République : la LAÏCITE.

- **Pourquoi avoir choisi de planter un arbre de la laïcité ?**

Les arbres de la Laïcité sont le prolongement d'une tradition née sous la Révolution qui avait vu planter les arbres de la Liberté sur beaucoup de nos places publiques. Malheureusement beaucoup ont été arrachés au cours des réactions monarchiques du XIX^{ème} siècle. L'arbre est un puissant symbole par son enracinement, par sa fière verticalité et par son feuillage protecteur.

Depuis quelques années, le mouvement laïque se mobilise autour du jour anniversaire de la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, le 9 décembre. Il s'agit de défendre les principes et les valeurs laïques, en particulier la liberté de conscience.

- **Pourquoi le choix de cette essence ?**

Aussi surprenant que cela puisse paraître, dans le parc du domaine du Grand Mûrier, il n'y a pas de mûrier, alors il nous est apparu opportun d'associer cet acte de plantation d'arbre de la laïcité au nom du domaine en y associant un arbre du même nom.

- **Pourquoi avoir choisi ce lieu ?**

Nous devons rappeler que le domaine du Grand Mûrier a été acquis en partie par souscription publique auprès des militants laïques en 1957 pour servir de lieu de découverte aux Eclaireurs de France alors à leur début. La Fédération des Œuvres Laïques de L'Ardèche a participé à son équipement pour y accueillir des enfants du Var en échange de l'envoi de nombreux annonéens au bord de la Méditerranée. Il servira plus tard de cadre pour l'ouverture d'un centre de loisirs et la construction du CLSH sous convention municipale.

Nous rappellerons en ce 1er mai qu'il a accueilli plus de 300 enfants de St Etienne pendant les grèves des mineurs.

C'est toujours un centre d'hébergement performant, mais pour de nombreux Annonéens c'est le cadre de la fête de l'Enseignement Laïque où ils se retrouvaient le deuxième dimanche de juin de 1968 à 1988.

Si on cherche un point commun à toutes ces initiatives du GOLLA nous retrouvons la Laïcité.

La Laïcité

Rappelons brièvement le concept. C'est le quatrième pilier de la République qui donne un support aux trois autres que sont la Liberté, l'Egalité, la Fraternité. La laïcité a marqué de son empreinte les différentes lois qui ont organisé l'enseignement à la fin du XIX^{ème} siècle. Elle permet le vivre ensemble en séparant ce qui relève de la sphère publique et de la sphère privée. Depuis l'Antiquité les penseurs ont fait évoluer cette valeur de Laïcité. Puisqu'on est à Annonay il faut citer le décret du 3 ventôse de l'an III (21 février 1795) rédigé par Boissy d'Anglas, qui sépare l'Etat et l'Eglise. C'est la première avancée législative et les termes sont très clairs : nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'un culte. La République n'en salarie aucun. Cette formule, avec celle de la Commune de Paris moins d'un siècle plus tard (1871), est la plus nette pour définir la laïcité. On la retrouvera dans la loi de 1905 : la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. Cette idée a été maintes fois récupérée, dénaturée par des forces politiques rétrogrades. Il appartient aux citoyens conscients de son importance de rester vigilants voire de la rétablir dans sa plénitude. Beaucoup reste encore à faire pour la pérennité de cette loi. Cet arbre, je l'espère, pourra servir de témoin aux générations futures. Puisse celui-ci devenir le grand mûrier de la laïcité.





Intervention de Nathalie MARTELLI, Secrétaire Générale de la fol 07

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, fédération départementale de la Ligue de l'Enseignement, s'honore d'être invitée par l'une des plus anciennes associations laïques du département, le Groupement des Œuvres Laïques d'Annonay, à clôturer le 4ème Printemps de la Laïcité, ici au château du Grand Murier, avec la plantation d'un Arbre de la Laïcité.

En ce 1er mai défiguré par les uns, dans un contexte d'instrumentalisation de la Laïcité à des fins partisans par les autres, cette plantation prend un sens hautement symbolique.

Celui des laïques de toujours confrontés aux laïques de circonstance.

Celui de 15 siècles de Combat pour un idéal,

Celui de Philippe Le Bel, contre les hérésies,

Celui marqué par les effroyables Guerres de religions... "La terre un enfer parce qu'on n'était pas d'accord sur le ciel",

Celui de l'instauration de la tolérance, avancée décisive mais insuffisante, car tolérer c'est accepter comme un moindre mal,

Celui contre l'Eglise catholique, l'alliance du Trône et de l'Autel rompue,

Celui de la Révolution et des Droits de l'Homme "Nul ne peut être inquiété pour ses opinions mêmes religieuses",

Celui de la Seconde République,

Celui de l'espérance de la République,

Celui de la Commune,

Celui des manœuvres des responsables religieux contre la République,

Celui contre le cléricalisme

Celui entre "La fille aînée de l'Eglise" et "La France héritière de la Révolution",

Celui de la IIIème République avec la création de l'Ecole Publique gratuite, laïque et obligatoire,

Celui de l'injuste condamnation du Capitaine Dreyfus parce qu'il était Juif,

Celui de 1905 qui permettra l'action commune dans la Résistance contre la Barbarie Nazie "de celui qui croyait au ciel et de celui qui n'y croyait pas"...

Aujourd'hui réaffirmons 1905, cadre juridique, principe de la loi qui protège la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas dicter la loi pour promouvoir l'idéal de Liberté, d'Egalité et de Fraternité que nous offre la Laïcité afin que la République une et indivisible tienne ses promesses.

En OCTOBRE, le G.O.L.A vous invite à faire revivre le Conseil National de la Résistance

Une exposition et une conférence de Pierre BONNAUD Professeur d'histoire honoraire

Suite à une visite du GOLA au musée de la résistance au Teil, l'idée d'une exposition à Annonay était évoquée. Quelques mois sont passés et après diverses relances la commission laïcité a décidé d'organiser cette manifestation.

L'exposition qui comprend une vingtaine de panneaux sera installée dans la salle du GOLA avenue de l'Europe où elle sera à la disposition du public pour la période du 19 octobre au 22 octobre.

Durant la semaine qui précède de même que pendant la suivante les panneaux seront mis à la disposition des professeurs d'histoire qui désireront faire un travail sur ce thème avec leurs élèves.

Le point fort de cette manifestation sera la conférence sur le C.N.R. (Conseil National de la Résistance) et spécialement sur son programme.

Ce programme a conditionné les progrès sociaux de l'époque et spécialement la création de la sécurité sociale. De nos jours où le néo-libéralisme domine notre vie, il est bon de rappeler ces acquis et de se souvenir du courage et du travail de nos anciens.

Cette conférence sera animée par Mr Pierre BONNOT professeur d'histoire. La date sera fixée ultérieurement.

Courrier aux parlementaires ardéchois (extrait d'un article d'Envol n° 619)

Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur,

Les opérations de préparation de la rentrée scolaire 2012 laissent apparaître une profonde dégradation de notre service public d'éducation et cela à tous les niveaux d'enseignement : école primaire, collège et lycée publics.

Ces difficultés découlent directement des coupes budgétaires et de l'application du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite. Cette politique dénote du peu d'intérêt des gouvernants pour la jeunesse de ce pays.

Les soussignés, Enseignants, Parents d'élèves et Citoyens du département de l'Ardèche, affirment leur volonté de tout mettre en place pour obtenir une politique éducative permettant la réussite de tous : recrutement d'enseignants, possibilité de scolarisation dès deux ans, inversion de la politique de suppression massive de postes dans le secteur de l'aide aux élèves en difficulté (RASED dans les écoles primaires, structures à créer dans le secondaire), retour à une formation initiale et continue densifiée, renforcement des moyens de remplacement pour tendre vers l'objectif du remplacement effectif des enseignants absents dès le premier jour dans la majorité des situations et, au pire, le jour suivant, reconnaissance et financement des mouvements complémentaires de l'enseignement public.

Les budgets votés ces dernières années ne permettent plus à la nation de porter l'ambition de la réussite de tous. Ainsi, ce sont près de 80 000 postes qui ont été supprimés dans l'éducation en 5 ans. Dans ces conditions, c'est la jeunesse et donc l'avenir de ce pays que l'on sacrifie. Pourtant, notre pays est riche et jamais il n'a créé autant de richesse ! Mais, pour accorder une part toujours plus grande de cette richesse à la petite partie de la population privilégiée, le gouvernement a fait le choix de détruire les solidarités et les services publics.

Dans quelques semaines, les citoyens sont appelés aux urnes. Quel que soit le résultat, nous continuerons à exiger un engagement fort de la Nation pour son école et la jeunesse de ce pays. Nous serons extrêmement attentifs à l'action et à l'engagement de l'Etat sur cette question. Cette exigence ne variera pas au gré des alternances et notre vigilance demeurera entière.

Au lendemain du deuxième tour de l'élection législative et si vous étiez réélu, nous vous demandons de porter la nécessité d'un collectif budgétaire permettant la création massive de postes d'enseignants afin de pouvoir dès la rentrée 2012 opérer les ouvertures de classes et de postes indispensables à la scolarisation et à la réussite des élèves du département dans les écoles, collèges et lycées publics.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur, l'assurance de notre attachement indéfectible au service public d'éducation

A l'initiative des syndicats (SNU-ipp, SE, Sud) de la FCPE et de la FOL-07.

Le GOLA prépare l'été 2012

LES SEJOURS

	POUR LES 7 / 10 ANS	POUR LES 11 – 15 ANS
SEJOUR « MER » à Hyères (83) 14 places par séjour	Du 7 au 12 Juillet	Du 15 au 20 Juillet
SEJOUR « EQUITATION » à St Didier s/ Aubenas (07) 7 places par séjour	Du 30 Juillet au 4 Août	Du 23 au 28 Juillet
SEJOUR « KARTING » à St Didier s/ Aubenas (07) 7 places par séjour	Du 30 Juillet au 4 Août	Du 23 au 28 Juillet
SEJOUR « EXPLORATEURS » à St Didier s/ Aubenas (07) 14 places par séjour – à partir de 6 ans	Du 14 au 20 Août	Du 7 au 12 Août
SEJOUR « MODELISME » à Molines en Queyras (05) 14 places par séjour		Du 22 au 27 Août

LE CENTRE DE LOISIRS :

Le centre ouvre ses portes à partir du 9 juillet jusqu'au 31 août 2012 / Enfants et jeunes de 4 à 14 ans
Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 – GARDERIE DE 17H30/18H00

JOURNEE PORTES OUVERTES LE SAMEDI 16 JUIN

Inscriptions –visite du centre- rencontre avec les animateurs et les directeurs...

Thématiques de l'été : « Faut que ça roule !!! De deux à quatre roues... » ET « Aventuriers des temps modernes... »